

**ARRETE n° 24-201**

Portant nomination de l'adjointe référente thématique TC  
en charge de la construction du projet professionnel ST05

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022  
portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du  
1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Madame Sabiha BRUYANT - Enseignante est nommée adjointe référente thématique TC en  
charge de la construction du projet professionnel ST05 à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 jusqu'au  
31 mai 2028.

**Article 2 :**

Cette fonction relève du point « A-3-3-4 responsabilités thématique de tronc commun » du  
Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 12 juin 2024



Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)